



Ajout de déclaration dans une déposition.

Par **Thyooa**, le **09/03/2019** à **13:38**

Bonjour. Je me suis fait voler mon smartphone. Je suis aller déposer ma plainte après un délai d'une heure d'attente dans les locaux de la gendarmerie en raison de l'oubli de ma présence par un agent. Dont je ne m'en plein guère. Par conséquence, ma déposition à été courte et bâclé par l'agente en charge de ma déposition. Du coup mon assurance juge la perte et non le vol donc pas d'indemnisation. Je retourne à la gendarmerie et on m'e dit qu'on m'appellera. L'agente chargée de ma plainte m'appelle le lendemain donc je lui explique et elle me répond en me hurlant que c'est pas possible de rajouter des déclarations et elle me raccroche au nez sans me laisser en placer une. Je demande pas à modifier ce qui à été écrit mais à ajouter des déclarations supplémentaires. Dois je changer de gendarmerie ? Sur quel article du code pénale je pourrait m'appuyer pour ma défense ? Ni y'a t'il pas une loie qui obligerai les agents de police à nous servir comme il se doit ? Si je gagne un procès est ce que mes frais d'avocats sont rembourser par la partie adverse ? Merci d'avance à celui ou celle qui m'aidera.